

DANIEL ARNAUD

Le philosophe et le bien commun

**Pourquoi cette édition augmentée de votre essai?**

A la base je n'y pensais pas. Pour moi c'était une page tournée mais l'idée d'enrichir le travail initial s'est imposée à moi au vu de l'actualité, de l'arrivée des nationalistes aux responsabilités. De nouvelles problématiques sont apparues en Corse comme l'arrivée d'une fachosphère depuis les incidents des Jardins de l'Empereur à Ajaccio. J'ai voulu cette fois-ci comprendre comment s'articulaient ces problématiques identitaires, démontrer l'ambiguïté, la porosité, entre le nationalisme initial et des dérives identitaires et xénophobes. Je constate que le nationalisme devient un mot-tiroir, très vague avec des définitions très différentes les unes des autres. Aujourd'hui, il est important de spécifier ce qu'est le nationalisme depuis la nouvelle mandature de 2015.

Où vous situez-vous personnellement?

Mon travail est celui d'un intellectuel, d'un philosophe qui s'inscrit dans un cadre de recherche plus large sur le réveil des identités au niveau européen voire mondial. Je ne suis pas impliqué politiquement mais en revanche je suis assez sympathisant du nationalisme originel, celui qui a ressurgi fin des années 60. J'ai eu l'occasion d'échanger avec Edmond Simeoni qui m'expliquait que le combat nationaliste n'était pas la corsitude. Ce n'était pas non plus l'affirmation de l'identité identitaire mais une lutte pour faire face à la rupture du contrat social avec une Corse privée d'université, qui dénonçait le clanisme. Maintenant, je suis plus critique face à une certaine dérive de ce nationalisme.

Contrat social et identité corse, où en est-on?

Pas si simple. Par exemple, je fais la proposition d'une continuité territoriale méditerranéenne et européenne pour le transport*. Je trouve aberrant le fait de toujours passer par Paris ou le continent pour voyager alors qu'il y a des aéroports internationaux plus proches comme en Italie. Je suis aussi critique face au jacobinisme et la centralisation à la française. Très concrètement, cette continuité territoriale européenne, méditerranéenne bénéficierait aux 300 000 Corses de l'île sans aucune discrimination. Par-contre certains commencent à manipuler sans précaution, les thèmes de l'identité avec des phrases comme «les Corses d'abord», «la Corse aux Corses» et là on n'est pas éloigné des slogans du Front national des années 80 sur le Continent avec «Les Français d'abord» ou «la France aux Français» de Jean-Marie Le Pen. On sait très bien que ce genre de thématiques n'englobe pas les 300 000 Corses de l'île mais sont l'expression d'une dérive vers un nationalisme ethnique. C'est à dire, vers celui qui va amener à exclure des gens qu'on ne va pas considérer comme Corses à part entière, en fonction de leur patronyme, lieu de naissance. Et bien là, il y a un risque de xénophobie.

**NDLR: la continuité territoriale méditerranéenne et européenne est en construction depuis le début de l'année 2016.*

Docteur en philosophie,

Daniel Arnaud enseigne à Ajaccio.

En 2006, il publie

La Corse et l'idée républicaine.

Dix ans plus tard, il pose de nouveau

son regard sur la France et la Corse

en analysant leurs relations complexes

dans un contexte insulaire

différent depuis l'arrivée

des nationalistes aux commandes

de la CTC en décembre 2015.



La Corse et l'idée républicaine - L'Harmattan

Un essai sur la mise en place et les déviances du Contrat Social de Rousseau. Une réflexion sur les amalgames, les particularismes, les discours réducteurs et caricaturaux tenus sur la Corse.

Cette xénophobie est en hausse?

Oui et c'est l'un des axes d'études des chercheurs et universitaires. Certaines personnes vont penser que le nationalisme est arrivé à maturité, d'autres seront plus proches de cette fachosphère. Je suis personnellement pessimiste. Je pense que le nationalisme glisse depuis quelques années du nationalisme du type contrat social de Rousseau vers un nationalisme identitaire. C'est inquiétant notamment vis-à-vis des plus jeunes. Le concept identitaire manipulé sans précaution comme «la Corse aux Corses» se comprend en toute bonne foi par rapport à Pascal Paoli, l'invasion de la Corse en 1769. Mais, en tant qu'enseignant, je me mets à la place des plus jeunes qui n'ont pas ou encore peu de conscience politique ou culture historique. Lorsqu'ils voient, entendent ces slogans, ils ne pensent pas forcément à Paoli. Ils peuvent comprendre autre chose par rapport à leurs voisins de classe s'ils sont différents. La responsabilité du politique est importante quand on parle de corsisation des emplois, de l'espace. Il faut penser à la façon dont cela va être reçu chez les plus jeunes. L'Enfer est pavé de bonnes intentions dit-on!

Mais cette corsisation administrative, des courriers ou de l'espace public, n'est-ce pas aussi une manière de sauvegarder cette identité corse et de protéger une langue qui pourrait disparaître? Une sauvegarde qui peut aussi être revendiquée par d'autres comme les LeBretons, les Basques?

Bien sûr! La question de l'identité n'est pas négative en soi. C'est important, notamment la pluralité des identités linguistiques. Claude Hagège, linguiste, dans les années 2000 dans *Halte à la mort des langues* soulignait combien la perte d'une langue était un drame. La langue, quelle qu'elle soit appartient au patrimoine de l'humanité. Elle n'est pas qu'un moyen de communiquer. C'est aussi l'expression d'une culture, d'une identité. C'est une manière de voir le monde. Je remets en cause ce jacobinisme qui veut uniformiser la langue en France de manière assez brutale et violente depuis le XVIII^e siècle. Mais je dis aussi qu'il faut manier cette identité avec précaution. Pour être concret, je ne suis pas contre la coofficialité avec la langue corse, pas contre son principe de rendre des langues coofficielles. Mais cela ne doit pas être fait n'importe comment. Et le projet signé il y a quelques années n'est pas à mon sens un bon projet. C'est un prétexte pour corsiser les emplois, exclure les non-corsophones notamment dans le service public. C'est un projet de société d'exclusion. Je serais pour un projet d'une coofficialité alterna-

tive comme celle qui existe au Québec où le français est à égalité avec l'anglais et qui prévoit des garde-fous.

Il y a risque?

Oui. On n'est pas sur le même projet de société quand on est autonomiste ou indépendantiste. Je pense qu'un indépendantiste, et c'est légitime de son point de vue, souhaite une Corse qui devienne un État souverain maîtrisant ses flux migratoires avec une langue, corse, seule officielle. Il faut faire attention, et c'est de la responsabilité du politique, de ne pas ouvrir la porte à cette discrimination.

À quelques semaines de l'élection présidentielle et au vu des derniers rebondissements et visites politiques en Corse, quelle idée républicaine doit défendre la Corse?

Je ne cesse de répéter que la République n'est pas que celle de la France continentale mais l'idée d'un bien commun. Avec Pascal Paoli, on a déjà eu l'expérience républicaine en Corse. Aujourd'hui, il faut rappeler les fondamentaux de cette idée, ce souci de ce bien commun et l'importance de la laïcité. L'avenir de la Corse est dans la défense de cet idéal. Maintenant, au niveau national, je pense que nous sommes partis pour une période de crise de vingt ou trente ans parce qu'on n'a pas su traiter ce mal. Depuis plusieurs années, certains lanceurs d'alertes ont prévenu sur les conséquences possibles. Mais ils n'ont pas été entendus. On est un peu dans la situation de la fin de la citoyenneté de l'empire romain et de la chute de Rome. Je décris cette chute mais je ne prétends aucunement l'endiguer. On va vers la fin de quelque chose. Il faudra certainement une ou deux générations pour refonder notre République, nos institutions et recréer du lien.

À terme, la Corse pourrait-elle redevenir une République souveraine?

C'est tout à fait envisageable. L'idée d'indépendance ne me laisserait pas de glace mais pas sur une base ethnique ou d'exclusion. À l'échelle de l'histoire, ce n'est pas utopique. La Corse est française que depuis 1769 alors qu'elle a été génoise, pisane plus longtemps. Admettons que dans cinquante ans, il y a un processus où une majorité de Corses se dégage pour l'indépendance avec un droit à l'auto-détermination. À l'échelle de l'Histoire, deux ou trois siècles de Corse française ce n'est rien. Les historiens dans cinq cents ans ne parleront peut-être même plus de cette période la considéreront tout simplement comme une parenthèse. ■

Propos recueillis par Dominique Pietri

*« Je ne cesse de répéter que la République
n'est pas que celle de la France
continentale mais l'idée d'un bien commun »*